

Pierre De Bané ministre... se battra encore

Textes de J.-C. PAQUET

MATANE — Depuis un peu plus d'une semaine, M. Pierre De Bané, député de Matane, est ministre des Approvisionnements et Services du Canada.

Si M. De Bané n'a pas été un député comme les autres — on sait que son esprit contestataire l'a souvent mis en vedette — il y a fort à parier aussi qu'il ne sera pas un ministre comme les autres, parce qu'il a des idées bien précises sur ses nouvelles fonctions, et en moins de deux semaines, il l'a déjà démontré.

C'est à l'occasion d'un court voyage à Matane, pendant le dernier week-end, qu'il accordait une entrevue exclusive au journal LE SOLEIL, "et je suis heureux, m'a-t-il dit, que cette première entrevue soit pour le quotidien de la ville où j'ai fait mes études, enseigné et commencé ma carrière en droit".

La solidarité

Lorsque j'ai rencontré M. De Bané à sa chambre d'hôtel, il était visiblement fatigué. "Depuis 10 jours, me dit-il, mes plus longues nuits de sommeil n'ont pas dépassé trois heures." Et pourtant, il avait d'autres gens à rencontrer avant de reprendre l'avion pour Val-d'Or, Montréal et Ottawa.

Le nouveau ministre

Mais qui connaît Pierre De Bané sait qu'il est d'accueil agréable et chaleureux. Dans une atmosphère de détente, où il avait laissé tomber veste et cravate, M. Pierre De Bané m'a raconté le nouveau ministre.

On a l'impression que ça lui fait tout drôle. Non pas que ce soit l'aboutissement d'un rêve, puisque à deux reprises il avait refusé de devenir ministre. "Refus de devenir ministre, dit-il, parce que j'avais toujours eu peur d'être happé par le système." Crainte qui se justifie sans doute par le fait qu'en 10 années de députation, comme membre du parti au pouvoir, la contestation fut sa marque de commerce. La contestation, on s'en doute, se marie mal à la solidarité ministérielle.

Ce serait pourtant méconnaître cet homme si l'on pense qu'il s'est livré pieds et poings liés. C'est ce que je devine, au cours d'une longue conversation entrecoupée de commentaires qu'il préfère ne pas voir publier. Mais le premier ministre Trudeau en sait sans doute aussi quelque chose, lui qui pour la première fois en présentant un nouveau ministre, a senti le besoin de dire: "Je ne suis pas sans penser que Pierre De Bané me créera quelques problèmes au Conseil des ministres par son indépendance d'esprit, mais j'aime mieux un ministre qui me crée des problèmes et est un très bon ministre, qu'un ministre qui ne crée de problèmes à personne mais qui ne fout rien." Dans ce domaine, le premier ministre pourrait bien être servi.

Mille fois plus

Bien étendu dans son fauteuil, M. De Bané me dit sur un ton à la fois calme et enthousiaste: "C'est un poste mille fois plus lourd que je ne le pensais, mais aussi mille fois plus enrichissant que je ne l'aurais cru." Et après une pause, il ajoute: "Combien de temps cela va-t-il durer? Je ne le sais pas." On sent que derrière les paroles, il jongle avec la solidarité ministérielle, et peut-être aussi avec la loyauté envers ses commettants. Car il dira plus tard, au cours de l'entretien: "C'est ici, chez les gens du comté de Matane, que j'ai trouvé ma vérité."

Au cours de la conversation, M. De Bané parle brièvement de ce que l'on pourrait appeler les conformismes politiques. "C'est ma femme, dit-il, qui achète les costumes que je dois maintenant porter parce que je suis ministre." On a l'impression qu'il aurait envie d'ajouter: "C'est là une concession que je peux bien faire à la solidarité ministérielle."

Mais non, M. De Bané ne se moque pas des obligations que lui impose son accession au cabinet et se dit conscient des règles auxquelles il doit se soumettre. "Je me demande seulement, précise-t-il, combien de temps il me faudra pour me rentrer cette solidarité ministérielle dans la tête. De toute manière, poursuit le ministre, je gagne certainement en participation aux décisions ce que je perds en liberté

d'expression." Et il se sert l'axiome que moins on a de responsabilités, plus on est libre, et inversement.

Ouvrir le ministère

"La fonction de ministre peut être facile, dit M. De Bané, si on laisse l'entourage effectuer tout le travail. Mais ce n'est pas ainsi que je conçois mon rôle."

Peu de temps après sa nomination, il a convoqué à son bureau 30 hauts fonctionnaires de son ministère, pour leur exposer les raisons qui l'ont lancé en politique et les objectifs qu'il envisage comme ministre. "Et je leur ai demandé de réfléchir sur la manière dont ils pourront m'aider à atteindre ces objectifs." Et quels sont-ils? On connaît bien le principe de l'égalité entre francophones et anglophones qu'il a toujours défendu. Celui aussi de l'atténuation des disparités régionales. M. De Bané représente un comté défavorisé.

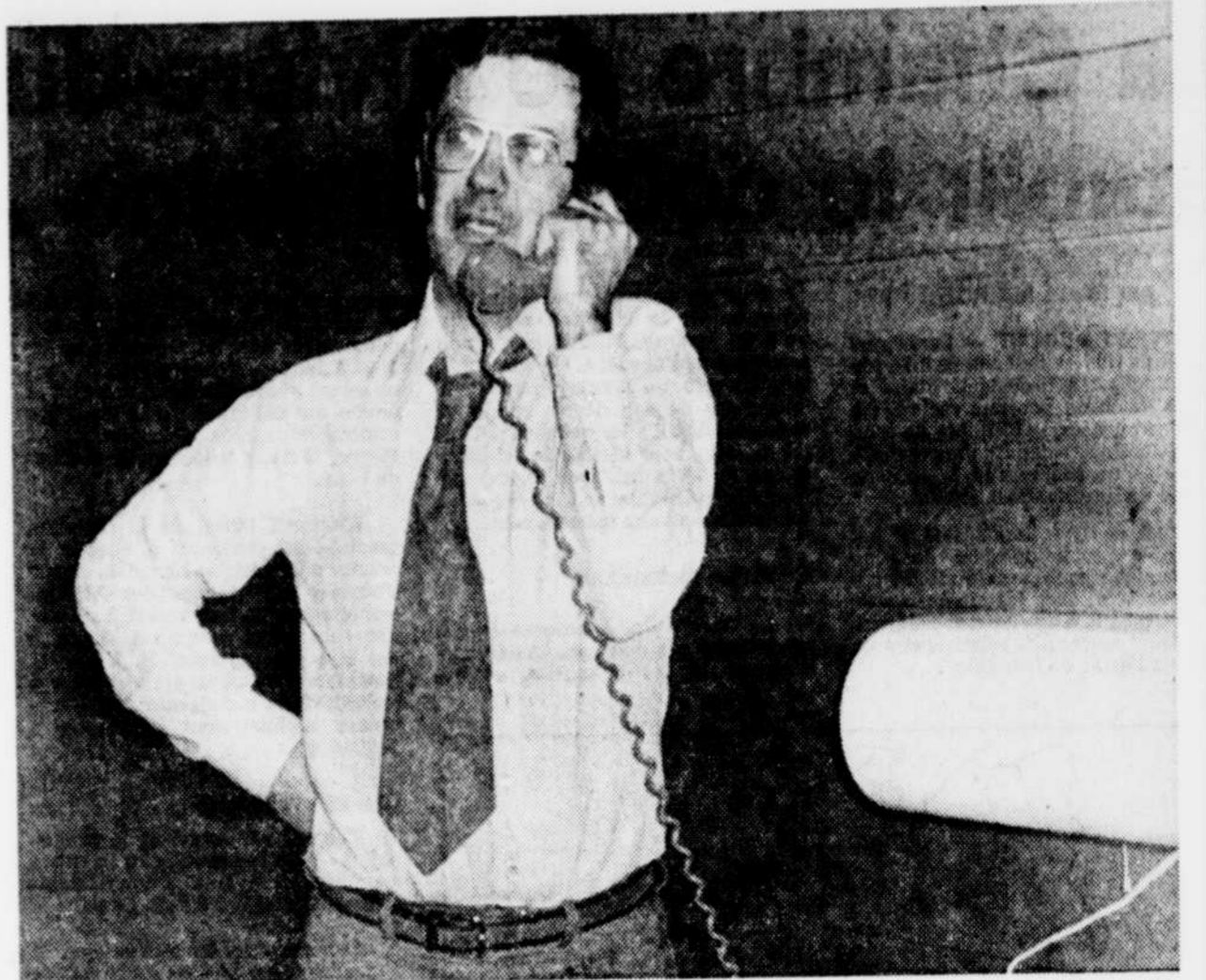
"Mais comme ministre, dit-il, je veux maintenant poursuivre un troisième objectif, celui de renforcer le contrôle du peuple, ou le processus démocratique, sur l'administration gouvernementale.

"Pas une seule seconde, a-t-il dit à ses fonctionnaires, je ne dois oublier que je suis ici parce que le peuple m'a délégué, sur une base très temporaire, une parcelle de sa souveraineté. Et vous non plus, ne devez pas l'oublier."

C'est pourquoi le ministre a demandé à ses fonctionnaires que soient organisés à très court terme deux colloques, dont un premier étudierait les moyens de rendre le ministère plus ouvert et accessible au public.

M. De Bané se dit conscient du défi que pose l'ouverture de l'administration publique à tout le monde. Il y aura toujours des choses confidentielles, dit-il, mais il faut qu'elles soient le plus limitées possibles.

Dans un deuxième colloque, M. De Bané veut, avec ses fonctionnaires, étudier les moyens de faire en sorte que les parlementaires aient un plus grand contrôle sur l'administration publique.



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

Le ministre Pierre De Bané était de passage à Matane lors de l'entrevue, en transit vers Val-d'Or, Montréal puis Ottawa.

Voilà déjà qui est un sérieux programme. "Je suis député depuis 10 ans, dit M. De Bané, et je ne suis pas au courant de ce que fait ce ministère. Parce que ce n'est pas dans nos moeurs que les administrations soient aussi publiques qu'elles disent l'être. Et l'on s'étonne, poursuit M. De Bané, que le peuple soit sceptique, et qu'il s'éloigne de ses gouvernants. Nous sommes des employés du peuple, et c'est à nous d'agir en conséquence."

Pourquoi ce ministère

Mais pourquoi M. De Bané a-t-il accepté le ministère des Approvi-

sionnements et Services? "Je ne cache pas, dit-il, que j'ai été surpris. Mais j'en mesure maintenant toutes les possibilités. Il ne faut pas oublier, précise M. De Bané, que j'ai aussi été nommé membre du Conseil du trésor, soit un groupe restreint de ministres où se prennent d'importantes décisions."

"En outre, dit-il, ce ministère est un levier économique très puissant, avec un budget de \$4 milliards, le gouvernement étant le plus important acheteur au Canada. Et puis enfin, le chef de ce ministère n'est pas limité aux Approvisionnements et Services, dit-il, puisqu'il

participe à toutes les décisions importantes du gouvernement."

Et que pense le nouveau ministre des grands problèmes de l'heure qui secouent la politique canadienne? La même chose qu'avant le 24 novembre, date de sa nomination. "Présent au Conseil des ministres, dit-il, je vais maintenant participer aux décisions. J'aurai donc moins besoin de japper." Il n'a pas parlé de devenir aphone, il a seulement dit "moins besoin de japper". Il l'a démontré dès dimanche, en participant à l'émission télévisée torontoise "Ombudsman" et ce à l'encontre de recommandations qu'on lui avait faites. Il s'attend au moins à ce qu'on lui en fasse la remarque.



Pierre De Bané en 1968, alors qu'il se présentait "Pour une société juste" sous la bannière de Trudeau.



Deux ans plus tard, finie la période de silence, De Bané s'engage dans les Opérations Dignité. C'est depuis qu'il est connu comme "Pierre De Matane".



Et huit ans plus tard, après en avoir refusé deux, De Bané accepte une troisième proposition à devenir ministre.

Matane ne perd pas son député pour autant

Les électeurs du comté de Matane gagnent un ministre au cabinet Trudeau. Mais perdent-ils un député? Les gens du comté de Matane connaissent bien leur homme et, en général, ils ne sont pas inquiets.

De parachuté dans le comté qu'il était aux élections de 1968, comme les candidats de tous les autres partis d'ailleurs, il est peut-être devenu l'homme le mieux connu et parmi les plus appréciés du comté. On l'appelle ici Pierre De Matane.

Rappelons brièvement que Pierre De Bané, âgé de 40 ans, est né à Haifa, en Palestine, de parents libanais, et a grandi à Trois-Rivières, pour entreprendre ensuite ses études en droit à l'université Laval.

Après un court séjour dans l'enseignement à l'université, il est entré dans la pratique du droit, où il a fait sa marque en plaçant et gagnant des causes réputées diffi-

les jusqu'en Cour suprême. M. De Bané est marié et père d'un enfant, mais il ne mêle pas sa vie privée à sa vie politique.

Accident de parcours

Au cours de notre long entretien, M. De Bané m'a raconté comment il était devenu un député fougueux, contestataire. "C'est le hasard, dit-il, qui m'a conduit à la politique."

Le ministre de la Justice d'alors, Pierre Elliott Trudeau, se cherchait un chef de cabinet, et c'est par le truchement d'un ami commun qu'il rencontra Pierre De Bané, dont il fit son chef de cabinet. Puis M. Trudeau fut nommé premier ministre à la succession de l'honorable Lester B. Pearson, en 1968. Dès le lendemain, il décrétait des élections générales.

"C'est un peu à la blague, dit M. De Bané, que M. Trudeau lui suggé-

ra la candidature dans le comté de Matane. Mais je m'y rendis. Je fus choisi à la convention du comté et c'est ainsi que je devins un parachuté." C'était d'ailleurs le cas des candidats des trois autres partis, et cela semble d'ailleurs être une tradition dans le comté de Matane.

Puis il fut élu. "Et c'est ainsi, dit-il, que sans préparation, je me suis retrouvé député. J'ai alors pensé qu'il ne serait pas de trop que je prenne deux ans pour apprendre mon nouveau métier."

Deux ans sans mot dire

"De 1968 à 1970, dit-il, je n'ai donc pas dit un mot et j'ai beaucoup écouté. Après quoi je suis allé trouver le ministre Marchand, qui était alors responsable de la députation du Québec, pour lui remettre ma démission. J'en avais assez, poursuit M. De Bané, d'être considéré comme un robot, un homme qui se lève au moment du vote pour

dire oui, et qu'on ne consulte jamais."

A quoi M. Marchand aurait répondu qu'il lui était toujours loisible de remettre sa démission, mais qu'il ne respectait quant à lui que les gens qui savent se battre. Tu en es capable, lui aurait dit M. Marchand, alors bats-toi.

"Pendant deux ans, rappelle M. De Bané, j'avais regardé ce métier en intellectuel. Fallait se battre? Ainsi en serait-il. J'ai alors acheté une roulotte, dit-il, j'ai fait le tour de mon comté, et j'ai tiré à bout portant sur tout ce qui bougeait. J'ai allumé des incendies que le premier ministre Bourassa venait éteindre." Puis il y eut la loi des mesures de guerre, les Olympiades, la crise des Gens de l'air, et dans le comté, les Opérations Dignité qu'il a fondées, et quoi encore. Députés et ministres de son propre parti ont fait l'objet de ses dénonciations et de ses foudres, et il a réclamé, aux

côtés du conservateur Martial Asselin, le droit des députés à la dissidence.

"Depuis ce temps, dit-il, je n'ai jamais pris de vacances. Je n'ai jamais quitté le comté en hiver, et à tous les étés, avec ma roulotte, j'ai passé 52 jours dans les 52 municipalités du comté. Aujourd'hui, je suis ministre, mais je continuerai ces tournées de comté, qui sont à la fois la partie la plus belle et la plus dure de mon travail."

Après M. Trudeau, Pierre De Bané est le député qui a obtenu le plus fort pourcentage du vote populaire, de tous les comtés du Canada. Ce n'est pas là un effet du hasard, il a toujours été présent et attentif.

Le poste qu'il occupe maintenant canalise beaucoup de ses énergies, mais il veut continuer d'être le plus présent possible auprès de ses électeurs.

Problème réglé

Nous bavardons depuis deux heures. M. De Bané est fatigué et il doit encore se raser avant de rencontrer un groupe de Matanais. Je n'insiste pas pour prolonger davantage un entretien qu'il a lui-même généreusement étendu au-delà de l'heure convenue.

Avant de prendre congé, pourtant, il attire mon attention sur un article de Robert Décaré, publié dans Le Devoir de jeudi dernier, et qu'il termine en se demandant si le nouveau ministre des Approvisionnements et Services pourra décréter qu'à l'avenir les contrats conclus entre le gouvernement et des résidents québécois seront régis non plus par les lois ontariennes mais par les lois québécoises.

"Tu lui diras, me dit M. De Bané, que j'ai réglé ce problème mardi soir dernier, en donnant des ordres stricts en ce sens."

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Iles-de-la-Madeleine · Chandler · B

La Chambre de Rivière-du-Loup dit ne pas pouvoir établir le coût de l'usine locale de filtration

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Parce que la ville de Rivière-du-Loup ne lui a pas fourni tous les documents clairs et précis qu'elle a pourtant réclamés à maintes reprises, la Chambre de commerce locale se voit dans l'impossibilité de se prononcer sur le coût de l'usine de filtration municipale.

C'est ce que l'organisme a fait savoir, ces jours derniers, dans un communiqué soulignant qu'il lui fallait conclure, dans les circonstances, "que c'est à la ville elle-même d'éliminer toute ambiguïté, relativement au coût de l'usine de filtration".

Pour en venir à une évaluation satisfaisante, la chambre remarque qu'il lui faudrait jouer le rôle d'une commission d'enquête. Ce qu'elle a toujours refusé d'assumer, parce qu'il "n'est pas de son devoir, ni de sa responsabilité d'aller enquêter à l'hôtel de ville, pour vérifier les chiffres (qu'on lui a) fournis", en regard des montants véritablement payés aux fournisseurs et aux entrepreneurs.

Ce qu'on recherchait

La Chambre de commerce de Rivière-du-Loup a donc pris la décision d'arrêter là les démarches et les

recherches qu'elle avait entreprises à ce sujet le 20 décembre 1977, soit depuis près d'un an. On aboutit donc ainsi à deux analyses comptables, "qui ne seront pas rendues publiques". Ces études ont été faites par la firme des comptables agréés Malenfant, Saint-Pierre, Thibault & Landry, de Rivière-du-Loup.

L'objectif initial de la chambre, précise-t-on, consistait à étudier le dossier de l'usine de filtration, en vue d'amener le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, à réviser une subvention promise à \$7,150,000 par son prédécesseur, M. Victor C. Goldbloom, et qu'il avait réduite à \$2,990,830. En mai dernier, cette subvention a finalement été ajustée à \$4,039,810.

Des interrogations

Malgré ce rajustement, la municipalité de Rivière-du-Loup a manifesté son intention de maintenir son tarif d'eau et d'égouts à \$245.

Ce qui n'a pas été sans susciter de nouvelles interrogations sur le coût de l'usine de filtration, dont les dépassements présumés étaient déjà publiquement discutés.

L'administration municipale devait ultérieurement ramener son tarif à \$210, comme une mesure temporaire, pour l'année en cours. Mais la remise en question du coût de l'usine de filtration n'en a pas moins persisté.

De \$5.2 à \$8 millions

Le communiqué de la Chambre de commerce évite de citer quelque chiffre que ce soit, à ce sujet.

Il y a toutefois lieu de rappeler que les évaluations de coût mentionnées en d'autres circonstances variaient très fortement: un minimum de \$5.2 millions, selon une réponse que les autorités municipales ont déjà fournie à la Chambre de commerce; un montant approximatif de \$6,250,000, selon ce qu'a mentionné au SOLEIL le maire Yves Godbout, en janvier 1977; ou une pointe dépassant les \$8 millions, d'après les chiffres qui ont transpiré de la première analyse comptable effectuée pour la Chambre de commerce, mais que l'organisme a refusé d'endosser.

Dossier incomplet

Dans le cadre de ses recherches sur le coût de l'usine de filtration, la chambre a fini par obtenir deux séries de documents municipaux, soit 199 extraits de procès-verbaux des réunions du conseil de ville, qui lui ont été remis le 28 février 1978; puis, le 19 mars 1978, une liasse de 41 autres documents relatifs à l'usine de filtration.

Le dossier restait cependant toujours incomplet. La chambre a alors fait appel à la collaboration personnelle du maire, le Dr Yves Godbout, le 26 septembre 1978. Trois semaines plus tard, ce dernier a accompagné sa réponse de nouveaux renseignements.

C'était encore insatisfaisant, puisqu'une première analyse comptable effectuée par la firme Malenfant, Saint-Pierre, Thibault & Landry, de

Rivière-du-Loup, le 27 octobre dernier, a résulté de données indiquant des dépassements qualifiés par la chambre "d'astronomiques".

La chambre a expliqué que certaines des résolutions de paiement aux différents entrepreneurs, antérieurement à novembre 1975, se référaient à des "estimations cumulatives". Ce qui est susceptible d'avoir faussé les calculs comptables basés sur les résolutions disponibles.

Seconde analyse

La déficience des documents en mains a de nouveau été portée à la

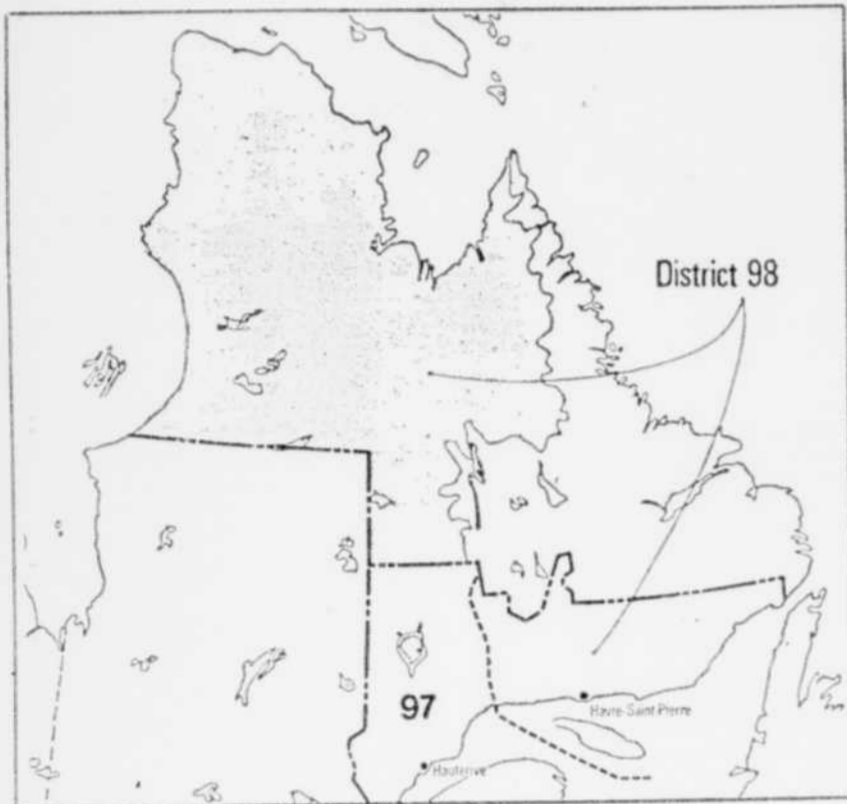
connaissance du maire Godbout, dans une lettre confidentielle, a-t-on souligné au SOLEIL.

Avec le résultat que la firme comptable retenue par la chambre a alors été autorisée à comparer une "évaluation révisée" de son analyse de coût, avec une compilation faite par la ville elle-même et dont il n'avait jamais été fait mention dans les dossiers de l'usine de filtration. Cette compilation municipale, commente la Chambre de commerce, "comportait de nombreux montants qui ne concordent pas avec les documents fournis par la ville".

Cette situation fait donc que la

chambre ne peut rendre public aucun des chiffres ou des résultats dont elle dispose, si ce n'est de signaler certaines anomalies relatives aux documents que la ville lui a remis.

L'organisme fait état, à ce sujet, que le dossier municipal ne tient pas compte des frais financiers inhérents aux emprunts sur obligations, ni des honoraires professionnels; on mentionne encore qu'une partie des retenues de 10 pour 100 aux entrepreneurs ne semble pas avoir été payée; qu'il manquait deux estimations et des précisions relatives à la construction d'une conduite d'eau entre l'usine de filtration et la station de pompage.



Havre-Saint-Pierre, siège d'un nouveau district administratif

Le ministère des Transports du Québec annonce qu'il vient de procéder à la création d'un nouveau district administratif dont le siège est situé à Havre-Saint-Pierre, dans le comté de Duplessis.

Le territoire de ce nouveau district recouvre une partie de ce qui constituait jusqu'à maintenant le district de Hauteville. Il s'étend de la rivière Moisie à l'ouest, jusqu'à Blanc Sablon, à l'est, et de la frontière du Labrador au nord jusqu'au golfe Saint-Laurent au sud. Il comprend également l'île d'Anticosti ainsi qu'une grande partie du territoire du Nouveau-Québec.

La création du district de Havre-Saint-Pierre répond à des vœux maintes fois exprimés par les autorités locales. Elle vise essentiellement à rationaliser l'administration du ministère des Transports sur un immense territoire dont les divisions administratives, tracées en 1966, ne répondaient plus à la réalité québécoise, ainsi que le déclarait récemment le ministre des Transports lui-même, M. Lucien Lessard. En effet, l'activité économique de cette région est d'une nature particulière et davantage axée sur des systèmes de transport maritime et aérien que sur une infrastructure routière bien développée.

Un colloque sur les maladies pulmonaires

RIMOUSKI — Un colloque sur les maladies pulmonaires sera tenu demain à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski, sous les auspices du département de médecine, du comité d'enseignement et de la direction des services professionnels de l'hôpital St-Joseph.

A cette occasion, deux médecins spécialisés en pneumologie, les docteurs Pierre Corrivé, de l'hôpital Laval, et Claude Touchette, de l'Hôtel-Dieu de Québec, seront les conférenciers invités. Le Dr Touchette est aussi médecin consultant à l'hôpital de Rimouski. L'intention de l'hôpital est de développer davantage ses services en pneumologie dans les années à venir.

24

HEURES
POUR IMPRIMER VOS

circulaires entêtes
dépliants enveloppes
factures étiquettes
cartes d'affaires rapports, etc.

JETCOPIE

331, rue Bouffard, Québec G1N 3C8
Tél. (418) 524-6005

impressions expresses

depuis 1974

des femmes éditent... des textes de femmes

120 titres déjà parus

en format de poche «pour chacune»

Rose enfance	Gisèle Bienne
Louise Michel l'indomptable	Paule Lejeune
La loméchuse	Emma Santos
Trois guinées	Virginia Woolf
La petite différence	Alice Schwarzer

et ses grandes conséquences

et: psychanalyse et féminisme, la chrysalide, rétable, histoire du féminisme français, dans le mitan du lit...

des livres pour enfants «du côté des petites filles»

Rose Bombonne — le père Noël ne fait pas de cadeaux
Clémentine s'en va — les cinq femmes de Barbargent

«du côté des filles»

Aurore, bande dessinée sur la vie de George Sand
Nora, bande dessinée suivie du texte d'Ibsen

vive la révolution symbolique vive la révolution des femmes

en vente dans toutes les librairies (diffusion Socadis inc.)
éditions librairie des femmes, 68 rue des Sts-Pères 75007 Paris France

mensuelle - \$1.95 - en vente chez tous les marchands de journaux
pour s'abonner: 70 rue des Sts-Pères 75007 Paris France

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Parc industriel à Sept-Îles L'agrandissement retardé d'un an

par Gilles OUELLET

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La ville de Sept-Îles attendra un an avant de s'engager dans l'aménagement de la seconde phase du parc industriel municipal. "Nous consoliderons d'abord la première phase et nous ne prévoyons pas consacrer beaucoup d'argent à la deuxième phase en 1979", a affirmé le maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion, hier soir, dans une entrevue au SOLEIL.

Ces propos, qui font suite au départ plutôt modeste que connaît le parc industriel aménagé l'an dernier au coût de \$6 millions, rejoignent ceux exprimés plus tôt, hier, par M. Charles-A. Langlois, président de la Corporation de promotion industrielle.

"Avant d'investir d'autres sommes d'argent et pour éviter de créer un éléphant blanc, il nous faudra absolument évaluer les besoins des industriels et des hommes d'affaires", a expliqué M. Langlois.

Dans une rencontre qu'il anticipe pour les prochaines semaines avec les autorités municipales, M. Langlois recommandera par contre à la ville d'aménager progressivement la seconde phase, essentiellement avec quelques lots d'environ 20,000 pieds carrés, pour répondre à des demandes de petites entreprises.

Selon le commissaire industriel, M. Henri-Paul Boudreau, de tels travaux pourraient coûter aux environs de \$100,000, ce qui serait loin des \$2 millions envisagés pour la seconde phase du parc. Il devient difficile de subdiviser à nouveau la première phase du parc, a expliqué M. Boudreau, puisque cela modifierait le

plan d'ensemble de cette aire de développement qui comprend 64 lots de 30,000 pieds carrés à un million de pieds carrés.

Cette première phase offre 7,8 millions de pieds carrés de terrain; le parc industriel projeté sur quatre phases couvrira 17,7 millions de pieds carrés.

A ce jour, sept entreprises implantées dans le parc occupent 457,000 pieds carrés; ces investissements représentent \$2,567,000, selon les données du commissaire industriel.

Pour l'an prochain, six entreprises ont promis de s'y établir pour utiliser 1,7 million de pieds carrés, dont un million uniquement pour l'Hydro-Québec; ces investissements représenteront \$7,445,000, dont près de \$6 millions pour l'Hydro-Québec.

Conditions défavorables

Les prévisions très optimistes avancées au milieu de l'an dernier par les autorités municipales ne se concrétisent pas en raison, estime-t-on, de conditions plutôt défavorables.

Pour le maire Dion, les répercussions du long conflit minier, principalement les mesures limitant le travail à forfait à de petites entreprises locales, ont entraîné une révision de certains projets d'agrandissement ou de relocalisation.

"Les conditions générales de 1978, dont le ralentissement économique et le conflit minier, ont retardé des projets de huit à neuf mois", affirme pour sa part M. Charles-A. Langlois.

"Il va sans dire que la situation économique du pays, les conflits ouvriers que nous avons subis au cours

de l'année, la crise mondiale de l'acier qui a des retombées contraires à la bonne marche de notre économie locale, causent un préjudice défavorable à l'objectif d'occupation de notre parc industriel tel qu'il avait été prévu au début," affirmait le commissaire industriel, M. Boudreau, devant les ingénieurs de la région, en fin de semaine dernière.

A ces raisons, il faut ajouter l'ouverture d'un parc industriel à Labrador City qui s'inscrit dans une politique de "nationalisme terre-neuvien" et qui, selon la Chambre de commerce de Sept-Îles, fera perdre des investissements et des emplois à Sept-Îles. Il s'agit là d'un concurrent direct face à Sept-Îles.

MM. Dion, Langlois et Boudreau, demeurent toutefois très confiants dans une reprise progressive de l'économie dans les prochaines années, et qui favorisera le parc industriel déjà en place.

"On a encore la nostalgie de 1971-72-73, alors que des investissements massifs arrivaient dans la région", explique M. Langlois, laissant entendre qu'il faudra peut-être avoir désormais des objectifs plus modestes pour notre développement.

Québec Téléphone

Les autorités municipales de Sept-Îles ont par ailleurs rencontré, à huis clos, hier après-midi, les représentants

de la compagnie Québec Téléphone, relativement à l'investissement que cette entreprise se propose de faire à Sept-Îles. A la ville, l'on se montrait préoccupé par des rumeurs voulant que Québec Téléphone, intéressée au départ à s'implanter dans le parc industriel, regarderait des terrains ailleurs.

Le gérant du district à Québec Téléphone, M. Jean-Paul Poirier, a dit au SOLEIL, hier, que l'entreprise n'avait pas encore pris de décision finale, mais qu'elle regardait effectivement vers trois emplacements différents pour son investissement de quel- que \$2,3 millions.

La mise au point d'une nouvelle technologie, puis le désir de demeurer à proximité de la clientèle, constitueraient deux facteurs importants dans le choix de l'emplacement.

Le maire Dion a confié pour sa part que les deux parties se sont quittées pour réfléchir aux différents arguments évoqués; une décision serait annoncée au début de janvier prochain.

Enfin, le conseil municipal a accordé, hier soir, des extensions d'un an à deux entreprises, Technurbe Inc. et Construction Jobelin Inc., pour entreprendre leurs travaux de mise en oeuvre et de construction dans le parc industriel.

Commissaire industriel de Sept-Îles: ne plus attendre le projet du siècle

par Gilles OUELLET

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le développement économique de la région devra dorénavant être assuré autant par les hommes d'affaires locaux que par les travailleurs, selon le commissaire industriel de Sept-Îles, M. Henri-Paul Boudreau, remettant ainsi entre les mains des résidents de la région le développement futur de Sept-Îles.

"Cessons d'attendre le projet du siècle, cessons de demander qu'est-ce qui s'en vient!" a lancé M. Boudreau,

ces derniers jours, alors qu'il s'adressait aux membres de la section régionale Mingan de l'Ordre des ingénieurs du Québec, à Sept-Îles.

Constatant que la région fut victime de "paternalisme économique" dans le dernier quart de siècle où "seul l'appât du gain a pu influencer les grandes compagnies à exploiter nos gisements de minerai", M. Boudreau espère que "cette leçon devra nous servir dans le futur" et fait donc appel aux forces régionales pour consolider le développement dans les prochaines années.

M. Boudreau, invitant la municipalité et les corps intermédiaires à projeter une image objective de la réalité régionale aux investisseurs, a établi les facteurs positifs qui doivent jouer en notre faveur, de même que les facteurs négatifs "que nous devons éviter et combattre et auxquels nous sommes dans certains cas peut-être confrontés".

Ces facteurs positifs: la matière première à notre portée, la main-d'oeuvre qualifiée, le climat syndical serein, l'administration municipale efficace, le parc industriel bien aménagé, le système de transport adéquat, le port de mer en eau profonde.

Ces facteurs négatifs: la dépendance d'une seule industrie, les mauvaises relations patronales-ouvrières, les coûts élevés, les salaires sur-élevés, une image douteuse d'une administration municipale boiteuse.

Diversifier l'économie

Pour assurer une vitalité économique, la région doit s'ouvrir à la transformation de la matière première.

Profitant des atouts que sont la présence d'un centre de service, d'un centre de transbordement et la pré-

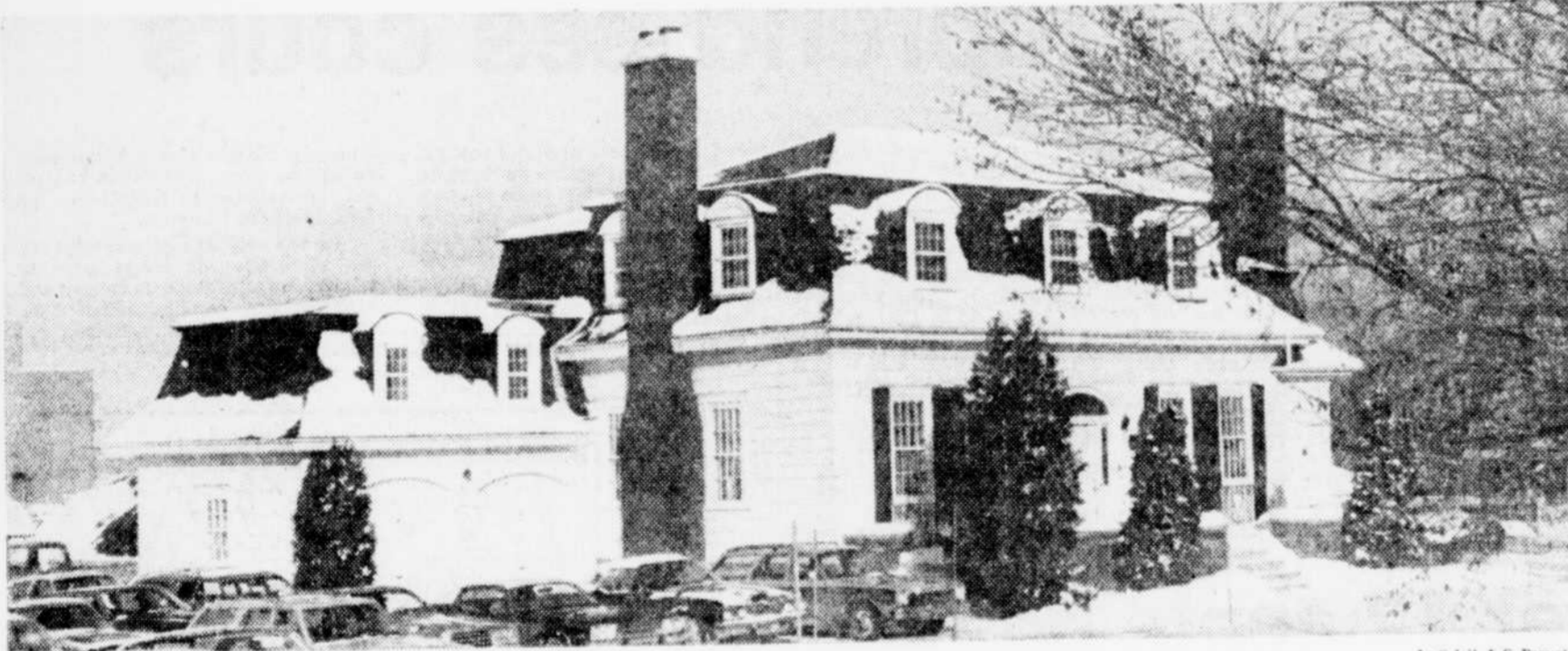
sence de ressources hydro-électriques, il y aurait avantage à diversifier cette industrie et à trouver d'autres usages pour le minerai de fer que celui de l'acier, a dit M. Boudreau.

Le commissaire industriel pensait à ce moment à la poudre de fer, à la brigue à base de minerai et à la fabrication d'aciers spéciaux.

M. Boudreau a immédiatement précisé que des projets d'implantation d'industrie dans un avenir rapproché n'existe tout simplement pas. "Par les temps qui courent, nous ne sommes pas éparpillés de l'hésitation des investisseurs", a-t-il dit.

Toutefois, M. Boudreau a révélé qu'il étudiait, de concert avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, la possibilité d'utiliser la matière première (fer) à d'autres fins que l'acier. Un plan d'action comprenant une étude de marché pour certains produits dérivés du minerai de fer est à l'étude.

Le commissaire industriel demeure optimiste dans le développement futur de Sept-Îles, dans la mesure où les hommes d'affaires prendront conscience de la nécessité de leur engagement.



Le Soleil, J.-C. Papout

"La maison blanche"

Cette splendide maison de la rue Saint-Jean, à Rimouski, abrite aujourd'hui les services de relations publiques et d'audio-visuel de la compagnie Québec Téléphone. Lourdemment endommagée en 1975 par un incendie, elle fut rénovée au coût de \$75,000, en respectant le plus possible l'architecture originale. La compagnie a acquis cette propriété en 1964, de la succession

de M. Wilfrid Ouellet. La maison fut construite en 1881, et a connu quelques agrandissements par la suite. Depuis sa construction, elle a connu de nombreux propriétaires, mais elle était à l'origine un couvent de religieuses et a aussi servi d'école.

Tempête de neige sur les deux rives du Saint-Laurent

par Lucien LATULIPPE

Pendant que la région de Québec patageait dans l'eau (il est tombé 15 mm de pluie), hier, la partie plus à l'est de la province essayait une précipitation importante de neige.

La précipitation a commencé à prendre de l'ampleur à partir de Rivière-du-Loup, sur la rive sud. Le bureau d'Environnement Canada à l'aéroport de Mont-Joli estime à 22 cm la couche de neige tombée dans la

région de Rimouski. Les routes sont devenues peu recommandables et des écoles ont fermé leurs portes dans l'après-midi.

Le mauvais temps s'est fait sentir jusqu'à Gaspé où l'on a enregistré une précipitation de 24 cm avec des vents modérés. Du côté du Nouveau-Brunswick, c'était de la pluie.

Sur la rive nord, la neige débutait dans Charlevoix. Mais la précipitation a atteint son point culminant dans la région de Baie-Comeau. L'aéroport de Pointe-à-la-Croix a enregistré à 31 cm. Il a venté un peu et ainsi les routes ont été fermées pendant quelques heures.

A minuit, la nuit dernière, l'aéroport de Sept-Îles estimait à 20 cm la couche de neige tombée dans ce secteur. Le vent a soufflé jusqu'à 40 km, soulevant une poussière qui rendait la visibilité nulle, affectant ainsi autant les routes que l'aéroport.

Il est également tombé plusieurs centimètres de neige dans le parc des Laurentides et au Lac-Saint-Jean.

FAITES-LUI PLAISIR À NOËL



Scies circulaires SKILSAW

- Modèle 574 C • Scie 7 1/4", type standard
- Moteur antiréplage, 10 ampères
- Vitesse de coupe 5700 l/m • Profondeur de coupe: 2 1/8" à 90° et 1 7/8" à 45°
- Poids: 9 1/2 lb • Avec lame carbide et clé
- Interrupteur de sécurité
- Cloue de protection audessus

Rég. 354.95
36⁵⁰
Spécial des Fêtes



Percuseur SKIL

- Modèle 399C • Vitesse variable réglable, 0-2000 l/m • Marche avant et arrière
- Moteur antiréplage • 3.2 ampères
- 36,000 coups par minute pour le mode d'emploi à percussion

Rég. 587.30
64⁵⁰
Spécial des Fêtes



Scie à chaîne McCULLOCH

Modèle 110. Moteur 30 cc, frein de la chaîne, lubrification automatique et manuelle, chaîne de sécurité.

Rég. \$144.95
95⁹⁹
Spécial des Fêtes



Scie à chaîne McCULLOCH

Réservoir d'essence de grande capacité muni d'une poignée. Poignée arrière en acier qui contribue à la stabilité au moment de mettre en marche. Un système antiréplage de la chaîne, silencieux électronique.

Rég. \$275.95
225⁰⁰
Spécial des Fêtes

PRO MAC 570 Moteur de 58 cc.

Cette offre est en vigueur jusqu'au 22 décembre 1978.

SERVICE BE-LAN INC.

Vente et location - Réparation de tous genres d'outils.
SKIL - BLACK & DECKER - HUNTER - COATS - VULCAN - ETC.
450, AVENUE GODIN, VILLE VANIER - 687-1612

VOULEZ-VOUS VRAIMENT ECONOMISER A L'ACHAT D'UN FOYER OU AUTRES?

<p>PARLOR STOVE 24" avec chrome, incluant porte-bûches et pare-étincelles. 100% FONTE 124⁹⁵</p> <p>BOX STOVE 26" 65⁰⁰ BOX STOVE ABITIBI 118⁹⁵ BOX STOVE 33" 118⁰⁰ CONFORT STOVE 89⁰⁰ FOYER 26" SOLEIL 128⁹⁵</p> <p>BANC SCIE ROCKWELL 9" modèle complet avec moteur No 34580C 189⁹⁵</p> <p>PORTE-LOUVE COMPLETE 24" 28⁹⁵ 30" 29⁷⁵ 32" 30⁵⁵ 36" 31⁹⁵</p> <p>TRACTION AID (Dépense 8.95 (paire) SABLE ET SEL 89⁰⁰ le 25 lb LAVE-VITRE auto-40 1.39 gal.</p>	<p>Styrofoam 1" \$196 M.P. Styrofoam 1 1/2" \$306 M.P.</p> <p>BRIQUES DÉCORATIVES Boîte 5 p.c. Choix de couleurs 3⁹⁵</p> <p>CLÔTURE À NEIGE rouleau 4' x 50' rouge ou verte 17⁵⁰</p> <p>SOUFFLEUSE À NEIGE F.A.B. GILSON 8 h.p. avec chaîne, 26" 649⁰⁰</p> <p>PELLES, TRÂINEAUX 24", GARANT 11⁹⁵</p> <p>COMPTOIR PRÉMOULÉ 8", 10", 12" Payez comptant et emportez 3⁹⁵ p.l.</p> <p>TUYAU A.B.S. - CAS 12 pi. 1 1/2" 4.80 3" 11.88 TAPIS COMMERCIAL 3.50 PRELART SANS CIRAGE 2.35 v.c. TAPIS DZITE int.-ext. 2.25 v.c.</p> <p>GRAND CHOIX DE CHASSIS Portes intérieures et extérieures</p> <p>Exemple: 2 PORTES PANORAMIQUES, 1 CADRE 110⁰⁰ 1 porte 45⁰⁰ CHASSIS SUPER PANORAMIQUE 3 x 3 45⁰⁰</p>
--	---

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

CONTREPLAQUÉS MODERNES LTÉE

1256, OROUETTE, VAL-BELAIR
842-1911

La boutique équestre
LA MARTINGALE
poursuit sa

VENTE

du 4 au 9 décembre



RABAIS

DE

30% 40% 50%

LA MARTINGALE
ENR.
2690 CHEMIN STE-FOY - 653-6224
(ancien local du Salon Equestre)

le québec régional Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint

Pavillon des Jeunes, à Saint-Damien

Le centre d'accueil restera ouvert

Le statu quo (Lazure)

par Paul-Henri DROUIN
 SAINT-DAMIEN — Le Pavillon des Jeunes, à Saint-Damien de Bellechasse, ne fermera pas ses portes. Toutefois, le conseil d'administration du CRSSS région 03 demande à la Commission administrative en mésadaptation sociale d'étudier à nouveau ce dossier en considérant les possibilités suivantes:

- de maintenir pour le moment à Saint-Damien de Bellechasse, les programmes dispensés au centre d'accueil Pavillon des Jeunes Inc;
- de réaliser une fusion administrative du centre d'accueil concerné;
- de conclure des contrats de location (au lieu d'acheter) pour les édifices concernés;
- d'utiliser à plus long terme une partie des locaux concernés pour d'autres clientèles du réseau.

Cette décision du conseil d'administration du CRSSS région 03, a été adressée à M. Antoine Pichette, président du conseil d'administration du Pavillon des Jeunes Inc. à Saint-Damien de Bellechasse, a déclaré hier, au SOLEIL, M. Gilles Bertrand, directeur général de ce centre d'accueil pour enfants affectés de troubles d'ordre socio-affectif.

On se rappelle que ce serait suite à une décision d'une commission administrative régionale, sous l'égide du CRSSS, qu'une recommandation aurait été faite auprès du ministère des Affaires sociales, de procéder à la fermeture du Pavillon des Jeunes de Saint-Damien, d'ici 1981.

Les motifs invoqués par la commission administrative étaient le faible taux d'occupation et la distance de Québec.

Aussi, cette décision s'inscrivait dans le cadre d'une politique plus large visant à réduire éventuellement dans la région 03, pour ce type de centres d'accueil, le nombre de lits de 1.200 à 500.

En appel

Suite à cette recommandation, un appel avait été logé par le conseil d'administration du Pavillon des Jeunes de Saint-Damien auprès du CRSSS région 03, en date du 19 octobre dernier, en vue d'empêcher la fermeture de cet établissement qui a un permis d'exploitation de 84 lits.

L'appel logé auprès du CRSSS région 03 a été fortement appuyé par les organismes et la population du secteur de Bellechasse, ce qui a amené les autorités du CRSSS de maintenir les recommandations contenues dans le rapport sur la gamme des services à

offrir à la clientèle en mésadaptation sociale, à l'exception de la section concernant le Pavillon des Jeunes de Saint-Damien.

L'occupation

Ayant obtenu pour la présente année d'opération un permis d'exploitation de 84 lits, actuellement le Pavillon des Jeunes de Saint-Damien héberge 70 enfants dont l'âge moyen est d'environ 11 ans.

On a de plus appris que cet établissement a un statut à but non lucratif et les bâtisses sont la propriété des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de Saint-Damien.

Aussi, que cet établissement qui compte une centaine d'employés a un budget d'administration de \$1,8 million par année, ce qui constitue un agent économique important pour ce secteur de Bellechasse.

(PC) — Le Pavillon des jeunes, à Saint-Damien, comté de Bellechasse, a de bonnes chances de poursuivre ses opérations sur sa vocation actuelle.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qui a déclaré en Chambre que "nous avons plutôt un préjugé favorable au maintien de cette institution".

Le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet — UN — avait demandé au ministre s'il avait l'intention d'appuyer la recommandation du CRSSS de la région 03 à l'effet de maintenir la vocation de cet établissement.

La décision n'est pas encore prise, a précisé M. Lazure, en faisant valoir que cette institution remplit un rôle fort valable et utile.

"Je veux rassurer la population de Bellechasse et son député que notre position vis-à-vis cet établissement actuellement, est plutôt vers le maintien du statu quo", a répété le ministre.

La population de la région de Saint-Damien s'oppose depuis plusieurs mois à la fermeture de cette institution et du transfert à Québec des quelque 80 enfants qu'elle accueille.

Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche jusqu'à Saint-Georges: décision d'ici le 15 janvier 1979

par Paul-Henri DROUIN
 du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — D'ici le 15 janvier 1979, le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, fera connaître d'une façon définitive son point de vue sur le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (A-73), à partir de Sainte-Marie jusqu'à Saint-Georges de Beauce.

C'est ce qu'a fait savoir hier, au SOLEIL, le député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, en ajoutant

qu'il avait été informé par le ministre Lucien Lessard, que le projet mis de l'avant pour améliorer la route 173 Président-Kennedy, à partir de Sainte-Marie jusqu'à Saint-Georges, avait été mis de côté et qu'on poursuivra les travaux pour le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche.

Selon les renseignements obtenus, deux solutions sont envisagées par les autorités du ministère des Transports, soit de poursuivre les travaux entre Sainte-Marie et Saint-Georges pour la mise en service des deux voies, ou,

comme première étape, de construire une seule voie entre Sainte-Marie et Saint-Georges, puis, que la seconde voie soit entreprise par la suite en tenant compte d'un échéancier établi à l'avance.

"C'est dans cette alternative, a déclaré le député de Beauce-Nord, que le ministère des Transports étudie différentes formules pour doter la Beauce d'un service routier capable de répondre aux besoins de la population de notre région."

M. Ouellette a ajouté "qu'il verra à rencontrer très prochainement, le ministre Lessard afin d'obtenir les crédits nécessaires pour que les travaux de l'autoroute Robert-Cliche se poursuivent dès l'an prochain".

Le coût

Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Québec a investi quelque \$48 millions pour la construction de l'autoroute Robert-Cliche, entre le pont Pierre-Laporte et la ville de Sainte-Marie de Beauce.

Cependant, il en coûterait de \$75 à \$80 millions pour la construction du

deuxième tronçon de cette voie rapide entre Sainte-Marie et Saint-Georges.

Le Manoir Chaudière, en tête de la ligue de hockey Beauce-Cité

SAINTE-MARIE (P.-H.D.) — Le Manoir Chaudière, de Saint-Georges, a pris sa revanche sur le Julien-Poulin, de Sainte-Marie, en l'emportant au compte de 6-4 dans un match de la Ligue régionale de hockey "Beauce-Cité" disputé à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, vendredi soir dernier, devant 1.019 spectateurs.

Par cette victoire, le Manoir Chaudière occupe seul le premier rang au classement général du circuit intermédiaire Beauce-Cité, avec un total de 17 points.

Les compteurs pour Saint-Georges ont été Marcel Drouin et Laurent Girard avec chacun deux buts, puis Berthier Bédard et Roger Lachance.

Par ailleurs, les buts du Sainte-Marie furent réussis par Jules Michaud (2), Marc Dufour et Guy Cavanagh.

Beauceville
 Dans un autre match du circuit Beauce-Cité, vendredi soir dernier, le Beauceville a disposé du Lac-Etchemin par le compte de 4-3, ce qui a empêché cette dernière formation de

rejoindre le Saint-Georges au premier rang du classement général du circuit qui préside Me Roger Doyon, de Saint-Georges.

Gain du Sainte-Marie
 Un seul match a été présenté avant-hier soir, dans la Ligue Beauce-Cité, soit à l'aréna de Sainte-Marie.

Déterminés à venger l'échec subi devant la formation du Saint-Georges, les hommes de l'entraîneur Jean-Charles Gravel, du Sainte-Marie, l'emportèrent au compte de 6-4 sur le Beauceville avec en évidence Gordon Talbot et Martial Cloutier qui réussirent chacun le tour du chapeau.

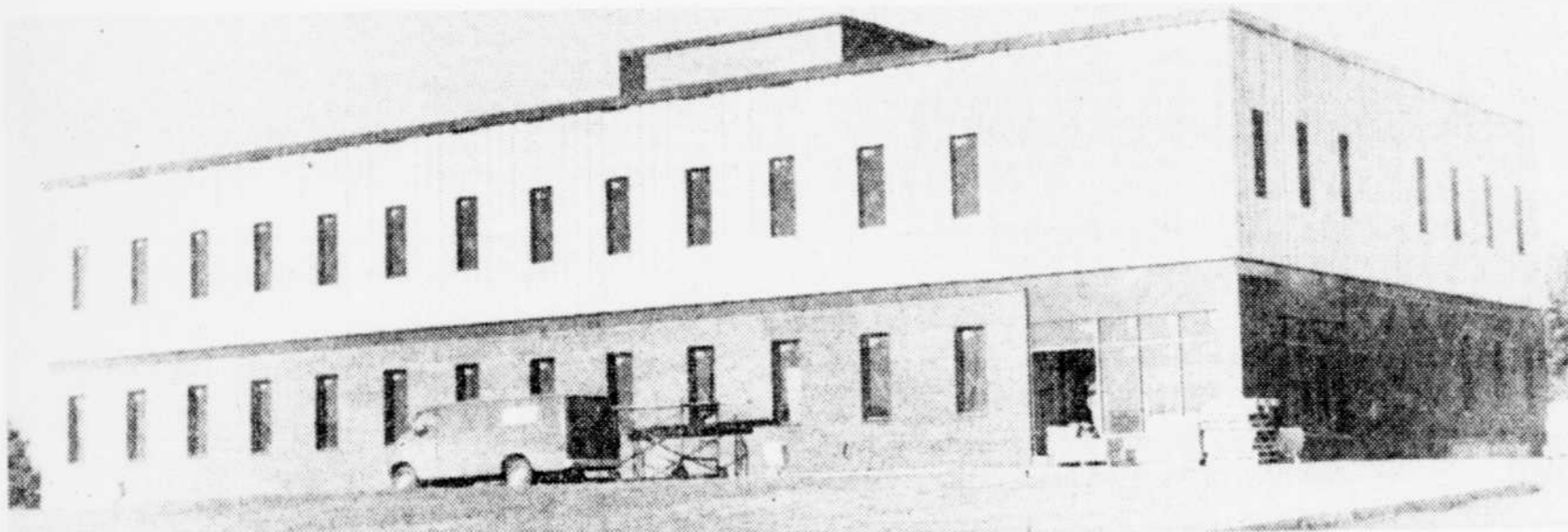
Le pointage du Sainte-Marie a été complété par Rémi Simard et Jacques Turmel, alors que les buts du Beauceville furent comptés par Alain Lessard (2), Gilbert Boulianne et Pierre Veilleux.

Position des équipes
 A la suite des résultats de la fin de semaine, le classement général du circuit Beauce-Cité est le suivant:

	M	J	G	P	N	Pts
1—Saint-Georges	13	8	4	1	17	
2—Lac-Etchemin	14	7	6	1	15	
3—Sainte-Marie	15	7	7	1	15	
4—Beauceville	16	5	10	1	11	

La cédule

Pour la présente fin de semaine, la cédule des rencontres dans la Ligue régionale Beauce-Cité est la suivante: vendredi 8 décembre, Beauceville vs Lac-Etchemin, 21h; Sainte-Marie vs Saint-Georges, 21h. Dimanche 10 décembre, Saint-Georges vs Beauceville, 14h15; Lac-Etchemin vs Sainte-Marie, 9h45.



Complexe administratif

La compagnie "Les mines d'amiante Bell Ltée" à Thetford Mines est à achever la construction d'un édifice sur le boulevard Smith, pour y relocaliser ses bureaux administratifs et ses services de laboratoires. Une partie du revêtement extérieur sera en panneaux en amiante ondulé. Les bureaux

actuels de l'administration, situés dans un bâtiment qui a été agrandi à sept reprises, se trouvent à proximité d'un arrondissement où le sol s'affaisse lentement à cause de l'exploitation souterraine du minerai et ils seront démolis.

FAITES-LUI PLAISIR À NOËL

Scies circulaires SKILSAW

- Modèle 574 C • Scie 7 1/4", type standard
- Moteur anti-grippage, 10 ampères
- Vitesse de coupe: 5700 t/m • Profondeur de coupe: 2 1/8" à 90° et 1 1/2" à 45°
- Poids: 9 1/2 lb • Avec lame combinée et clé
- Interrupteur de sûreté • Garde de protection audessus

36⁵⁰

Rég. \$54.95 Spécial des Fêtes

Percuseuse SKIL

- Modèle 599C • Vitesse variable réglable: 0-800 t/m • Marche avant et arrière
- Moteur anti-grippage - 3,2 ampères
- 36.000 coups par minute pour le mode d'emploi à percussion

64⁵⁰

Rég. \$87.30 Spécial des Fêtes

Scie à chaîne McCULLOCH

- Modèle 110. Moteur 30 cc, frein de la chaîne, lubrification automatique et manuelle, chaîne de sûreté.

95⁹⁹

Rég. \$144.95 Spécial des Fêtes

Scie à chaîne McCULLOCH

- Reveneur d'essence de grande capacité muni d'une pompe
- Progression arrière en hélice qui contribue à la stabilité au moment de mettre en marche
- Un système anti-vibration, frein de la chaîne, allumage électronique.

225⁰⁰

Rég. \$229.95

Cette offre est en vigueur jusqu'au 22 décembre 1978.

SERVICE BE-LAN INC.

Vente et location - Réparation de tous genres d'outils.
 SKIL - BLACK & DECKER - HUNTER - COATS - VULCAN - ETC.
 450, AVENUE GODIN, VILLE VANIER - 687-1612

VOULEZ-VOUS VRAIMENT ECONOMISER A L'ACHAT D'UN FOYER OU AUTRES?

PARLOR STOVE 24" avec chrome, incluant porte-bûches et pare-étincelles. 100% FONTE	124⁹⁵
BOX STOVE 26"	65 ⁰⁰
BOX STOVE ABITIBI	118 ⁰⁰
BOX STOVE 33"	118 ⁰⁰
CONFORT STOVE	89 ⁰⁰
FOYER 26" SOLEIL	128 ⁰⁰
BANC SCIE ROCKWELL 9' modèle complet avec moteur No 34580C	189⁹⁵
PORTE-LOUVE COMPLETE	
24" 28 ⁹⁵ 30" 29 ⁷⁵	
32" 30 ⁵⁵ 36" 31 ⁹⁵	
TRACTION AID (Dépouveur) 8.95 (paire)	
SABLE ET SEL 89 ⁰⁰ le 25 lb	
LAVE-VITRE auto-40 1.39 gal.	
Styrofoam 1"	\$196 M.P.
Styrofoam 1 1/2"	\$306 M.P.
BRIQUES DÉCORATIVES Boîte 5 p.c. Choix de couleurs	3⁹⁵
CLÔTURE À NEIGE rouleau 4' x 50' rouge ou verte	17⁶⁰
SOUFFLEUSE À NEIGE F.A.B. GILSON 8 h.p. avec chaîne, 26"	649⁰⁰
PELLES, TRÂINEAUX 24", GARANT	11 ⁰⁰
COMPTOIR PRÉMOULÉ 8', 10', 12' Payez comptant et emportez	3⁰⁰ p.l.
TUYAU A.B.S. - CAS 12 pi. 1 1/2"	4.80
3"	11.88
TAPIS COMMERCIAL	3.50
PRELART SANS CIRAGE	2.35 v.c.
TAPIS OZITE int.-ext.	2.25 v.c.
GRAND CHOIX DE CHASSIS Portes intérieures et extérieures	
Exemple: 2 PORTES PANORAMIQUES, 1 CADRE l'ensemble	110⁰⁰
CHASSIS SUPER PANORAMIQUE 3 X 3	45 ⁰⁰

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

CONTREPLAQUÉS MODERNES LTÉE

1266, OUDROLETTE, VAL-BELAIR

842-1911

La boutique équestre

LA MARTINGALE

poursuit sa

VENTE

du 4 au 9 décembre

RABAIS

DE

30% . 40% . 50%

LA MARTINGALE

ENR.

2690 CHEMIN STE-FOY - 653-6224
(ancien local du Salon Equestre)

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Baie-Saint-Paul a besoin de leadership (maire Bouchard)

par France DESJARDINS
(Collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — "Baie-Saint-Paul avait besoin d'un maire à plein temps et c'est une des raisons pour laquelle je me suis présenté comme maire, c'est que Baie-Saint-Paul a besoin de leadership", d'expliquer le nouveau maire de cette ville, M. Roland Bouchard, donnant ainsi le ton à une entrevue qui avait principalement pour but de faire connaître les objectifs politiques de cet homme qui n'a pas eu besoin de présenter un programme électoral pour la bonne raison qu'il a été élu par acclamation.

Répondant à une question sur ses objectifs, le nouveau maire a affirmé sans ambages qu'ils étaient clairs et très définis: "d'abord et avant tout donner une administration saine et progressive à Baie-Saint-Paul et j'insiste sur le second adjectif".

M. Bouchard a ensuite expliqué ses priorités.

Priorités

A court terme, il entend mener à bien les sujets suivants: le foyer pour personnes âgées, le poste d'incendie et le garage municipal.

Au sujet du foyer pour personnes âgées, M. Bouchard s'est plu à rappeler qu'il y a huit ans, alors qu'il était conseiller, il avait proposé la construction du foyer à côté de l'actuel cimetière: "c'est tout de même curieux: après huit ans, on le met en face du cimetière au lieu d'à côté", laissant entendre clairement que le projet aura pris du temps à se concrétiser.

Sa réalisation à moyen terme est également très précise: "Je suis entièrement en faveur de la fusion des trois municipalités".

On notera que ce sujet est particulièrement délicat à Baie-Saint-Paul,

alors que les différents conseils municipaux veulent certes faire préparer des études en vue d'une fusion, mais où l'on ne mentionne jamais directement ce projet éventuel.

Le nouveau maire a aussi mentionné ses impératifs à savoir le règlement des prochaines conventions collectives des cadres, de la police et du personnel de soutien. Il a ajouté que "remettre de l'ordre et du calme à l'hôtel de ville" était une autre de ses priorités.

Coopération

Appelé à commenter le travail prochain du nouveau comité intermunicipal des citoyens de Baie-Saint-Paul, le maire a souligné qu'il était très favorable aux agissements d'un tel comité et qu'il voyait d'un bon oeil les propositions et revendications éventuelles de l'organisme. A ce sujet, il a expliqué qu'il croyait que la coopération entre divers groupements était la seule solution actuellement

pour mener à terme des projets importants pour le bien-être collectif des trois municipalités.

Leadership

Amené à parler de lui-même, Roland Bouchard s'est qualifié comme étant un éducateur, précisant qu'il n'était pas individualiste mais directif. Il a ajouté que le travail d'équipe était à ses yeux très important, aussi nécessaire que l'esprit de leadership.

M. Bouchard est né de famille humble, a travaillé pendant 30 ans dans l'éducation et se prépare à se consacrer presque exclusivement à la mairie dès février prochain.

Il a laissé clairement entendre qu'il s'était proposé comme maire pour donner véritablement une allure nouvelle à l'administration municipale et qu'il mettrait tout en oeuvre pour chasser l'inertie et le manque de décisions.

En bref...

Promu capitaine

Le lieutenant Jean-Jacques Dussault, des Forces armées canadiennes, vient d'être promu au grade de capitaine. Il est le fils de Mme Ulric Dussault, de Donnacona. Le capitaine Dussault est un gradué en génie aéronautique. Il détient présentement la position d'officier préposé au service et maintenance des avions du type CF101 Voodoo, CT133 silver stars, ainsi que des CH118 hélicoptères de la base de Chatham, au Nouveau-Brunswick, où il demeure avec sa femme, Jeannine, fille de M. et Mme Eugène Julien, de Donnacona, ainsi que leur fils Alain.



D'autres HLM

THETFORD MINES — L'Office municipal d'habitation de Thetford Mines vient de recevoir de la Société d'habitation du Québec le feu vert pour la construction, le printemps prochain, de 40 autres logements à prix modiques, 20 pour les retraités et 20 pour les familles à faibles revenus. Ces logements seront regroupés dans sept édifices qui seront construits dans la paroisse Saint-Maurice.

Nouvelle industrie

DISRAËLI — Une nouvelle industrie qui emploiera une cinquantaine de femmes, la firme "JDN Sportwear Ltd", doit s'installer dans les locaux qu'occupait autrefois à Disraëli la compagnie Main Knitting Mills Ltd, de Montréal. Cette dernière avait fermé son usine d'assemblage de pièces de vêtements le 21 avril dernier, entraînant la mise à pied de 150 personnes. La nouvelle entreprise se spécialisera dans la confection de vêtements pour femmes.

Bonne situation financière

VICTORIAVILLE — Le cégep de Victoriaville a réalisé un surplus de \$325,274 au terme de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin dernier. Les revenus se sont chiffrés par \$6,213,000, tandis que les dépenses se sont élevées à \$5,934,123. Le surplus accumulé atteint maintenant \$517,300.

Trop de conflits

VICTORIAVILLE — Trop de conflits de travail ont ralenti le développement économique de la ville de Victoriaville. Selon des statistiques émanant de la Corporation de développement économique des Bois-Francis, à Victoriaville, 3,22 travailleurs par 100 habitants ont été touchés par des conflits, tant dans les secteurs privé que public, au cours des années de 1974 à 1977. Cette moyenne se situe à 2,62 pour

Drummondville, à 1,64 pour Joliette, à 1,52 pour Granby, à 1,40 pour Trois-Rivières, à 1,14 pour Saint-Hyacinthe et à 1 pour Sherbrooke, alors que la moyenne provinciale fut de 2,98. Durant la même période, la moyenne annuelle des jour-hommes perdus fut de 0,75 pour Victoriaville, 0,14 pour Sherbrooke, 0,37 pour Granby, 0,68 pour Joliette, 0,38 pour Saint-Hyacinthe et 0,79 pour Trois-Rivières.

Comité d'école de Neuville

Dans le but de recueillir des fonds pour ses activités, le comité d'école de Neuville organise, le 8 décembre, de 16h à 21h, et les 9 et 10 décembre, de 13h à 16h, une "Expo-livres-disques-jeux éducatifs" pour les enfants et les adultes.

Aide aux chômeurs

VICTORIAVILLE — Après six semaines de cogitation, un comité d'aide aux chômeurs vient d'être mis sur pied dans les Bois-Francis. L'organisme qui groupe actuellement une vingtaine de membres, est à la recherche d'un local à Victoriaville. L'exécutif se compose de Chantal Nadeau, présidente, Guy Désilets, vice-président, Louise Huppé, secrétaire, et Réjean Désilets, trésorier. Un comité a été formé pour défendre le chômeur qui doit affronter un tribunal de révision.

Elu conseiller municipal

LEEDS — M. Richard Bédard a été élu conseiller de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, en l'emportant avec une majorité de 30 voix sur son adversaire, M. Gérard Lemesurier. Au cours du scrutin qui a eu lieu dimanche dernier, M. Bédard a recueilli 155 votes contre 125 pour son opposant. Il remplace M. Léonard Payeur. Aucun candidat n'avait convoité le siège de M. Payeur lors de la présentation des candidats en vue des élections municipales générales du 5 novembre dernier.

La garderie près du centre de ski de Duchesnay ouvrira les fins de semaine

par Joce-Lyne GIROUX
(Collaboration spéciale)

SAINTE-CATHERINE — C'est loin d'être un jeu d'enfant que d'assumer la responsabilité d'une garderie. C'est beaucoup de travail à abattre et de démarches à faire. C'est du moins ce qu'affirme gentiment Mme Dorothee Garneau, responsable actuelle de la garderie "Joli coeur", à Sainte-Catherine, dans le comté de Portneuf.

"Il a fallu d'abord effectuer une étude des besoins de la région. Nous l'avons faite par le biais de l'école et aussi du feuillet paroissial. C'était pour nous les seuls moyens dont nous disposions pour rejoindre notre monde. Afin de bénéficier d'une subvention du ministère des Affaires sociales, nous devons obtenir l'inscription de 20 enfants au moins. Pour répondre à ces normes, nous avons cherché du côté de Fossambault, de Lac-Saint-Joseph et de Duchesnay," de dire Mme Garneau.

La garderie qui est ouverte depuis le 11 septembre et dont l'inauguration s'est faite tout récemment, compte à l'heure actuelle 17 enfants réguliers. Ce nombre peut grimper jusqu'à 30 au cours d'une semaine car plusieurs d'entre eux n'y viennent qu'une demi-journée ou plus par semaine.

Les fiches d'inscription de ces enfants démontrent que leur âge varie entre cinq mois et cinq ans. Accidentellement sans doute, on y compte autant de petites filles que de petits garçons.

Pour ce qui est des parents, 19 d'entre eux travaillent dans la région de Québec, comparativement à six dont le lieu de travail se trouve précisément à Sainte-Catherine. Il ne faut pas oublier que cette municipalité n'est située qu'à 22 milles environ du centre-ville de Québec.

"A ce propos et parce que nous sommes situés à deux pas du centre de ski de Duchesnay, nous nous proposons d'ouvrir nos portes à tout le monde pendant l'hiver pour la garde des enfants le dimanche et probablement le samedi. Tout dépendra des demandes. Les parents intéressés devront cependant pourvoir aux repas de leurs tout petits," précise Mme Garneau.

En temps normal, la garderie est ouverte du lundi au vendredi dès 7h du matin jusqu'à 6h le soir. Les jeunes bébés peuvent jouir d'une pouponnière spécialement aménagée pour eux.

Côté subvention, le ministère des Affaires sociales a accordé une somme de \$8,000, somme qui se répartit comme suit: \$5,000 pour l'équipement et \$3,000 pour l'aménagement. La garderie occupe présentement les lieux d'une ancienne épicerie qui a été démenagé plus loin pour s'agrandir. Pour sa part, la municipalité de

Sainte-Catherine a versé la somme de \$200 et celle de Fossambault \$300. Ce n'est pas, bien sûr, à dédaigner, mais ces montants font presque figure de symbole, lorsque l'on sait que la première année de fonctionnement est difficile et encourt presque inévitablement un déficit.

Par ailleurs, il en coûte aux pa-

rents \$35 par semaine ou \$7 par jour pour les enfants qui ne viennent que 2 ou 3 jours par semaine. La garderie qui est sans but lucratif offre même les services d'une halte-garderie à raison de \$1,25 l'heure.

La garderie "Joli coeur" est la deuxième à ouvrir ses portes après celle de Donnacona.



L'âge des enfants varie entre 5 mois et 5 ans.

depuis 1974
des femmes éditent...
des textes de femmes
120 titres déjà parus

en format de poche «pour chacune»
Rose enfance
Louise Michel l'indomptable
La loméchuse
Trois guinées
La petite différence
Gisèle Bienne
Paulé Lejeune
Emma Santos
Virginia Woolf
Alicé Schwarzer

et ses grandes conséquences
et: psychanalyse et féminisme, la chrysalide, rétable,
histoire du féminisme français, dans le mitan du lit...

des livres pour enfants «du côté des petites filles»

Rose Bombonne — le père Noël ne fait pas de cadeaux
Clémentine s'en va — les cinq femmes de Barbargent

«du côté des filles»

Aurore, bande dessinée sur la vie de George Sand
Nora, bande dessinée suivie du texte d'Ibsen

vive la révolution symbolique
vive la révolution des femmes

en vente dans toutes les librairies (diffusion Socadis inc.)
éditions librairie des femmes, 68 rue des Sts-Pères 75007 Paris France

mensuelle - \$1.95 - en vente chez tous les marchands de journaux
pour s'abonner: 70 rue des Sts Pères 75007 Paris France

24

HEURES
POUR IMPRIMER VOS

circulaires entêtes
dépliants enveloppes
factures étiquettes
cartes d'affaires rapports, etc.

JETCOPIE

331, rue Bouffard, Québec G1N 3C8
Tél. (418) 524-6005

impressions expresses

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Pavillon des Jeunes, à Saint-Damien

Le centre d'accueil restera ouvert

Le statu quo (Lazure)

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-DAMIEN — Le Pavillon des Jeunes, à Saint-Damien de Bellechasse, ne fermera pas ses portes. Toutefois, le conseil d'administration du CRSSS région 03 demande à la Commission administrative en mesadapation sociale d'étudier à nouveau ce dossier en considérant les possibilités suivantes:

— de maintenir pour le moment à Saint-Damien de Bellechasse, les programmes dispensés au centre d'accueil Pavillon des Jeunes Inc;

— de réaliser une fusion administrative du centre d'accueil concerné;

— de conclure des contrats de location (au lieu d'acheter) pour les édifices concernés;

— d'utiliser à plus long terme une partie des locaux concernés pour d'autres clientèles du réseau.

Cette décision du conseil d'administration du CRSSS région 03, a été adressée à M. Antoine Pichette, président du conseil d'administration du Pavillon des Jeunes Inc. à Saint-Damien de Bellechasse, a déclaré hier, au SOLEIL, M. Gilles Bertrand, directeur général de ce centre d'accueil pour enfants affectés de troubles d'ordre socio-affectif.

On se rappelle que ce serait suite à une décision d'une commission administrative régionale, sous l'égide du CRSSS, qu'une recommandation aurait été faite auprès du ministère des Affaires sociales, de procéder à la fermeture du Pavillon des Jeunes de Saint-Damien, d'ici 1981.

Les motifs invoqués par la commission administrative étaient le faible taux d'occupation et la distance de Québec.

Aussi, cette décision s'inscrivait dans le cadre d'une politique plus large visant à réduire éventuellement dans la région 03, pour ce type de centres d'accueil, le nombre de lits de 1.200 à 500.

En appel

Suite à cette recommandation, un appel avait été logé par le conseil d'administration du Pavillon des Jeunes de Saint-Damien auprès du CRSSS région 03, en date du 19 octobre dernier, en vue d'empêcher la fermeture de cet établissement qui a un permis d'exploitation de 84 lits.

L'appel logé auprès du CRSSS région 03 a été fortement appuyé par les organismes et la population du secteur de Bellechasse, ce qui a amené les autorités du CRSSS de maintenir les recommandations contenues dans le rapport sur la gamme des services à

offrir à la clientèle en mesadapation sociale, à l'exception de la section concernant le Pavillon des Jeunes de Saint-Damien.

L'occupation

Ayant obtenu pour la présente année d'opération un permis d'exploitation de 84 lits, actuellement le Pavillon des Jeunes de Saint-Damien héberge 70 enfants dont l'âge moyen est d'environ 11 ans.

On a de plus appris que cet établissement a un statut à but non lucratif et les bâtisses sont la propriété des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de Saint-Damien.

Aussi, que cet établissement qui compte une centaine d'employés à un budget d'administration de \$1,8 million par année, ce qui constitue un agent économique important pour ce secteur de Bellechasse.

(PC) — Le Pavillon des jeunes, à Saint-Damien, comté de Bellechasse, a de bonnes chances de poursuivre ses opérations sur sa vocation actuelle.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qui a déclaré en Chambre que "nous avons plutôt un préjugé favorable au maintien de cette institution".

Le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet — UN — avait demandé au ministre s'il avait l'intention d'appuyer la recommandation du CRSSS de la région 03 à l'effet de maintenir la vocation de cet établissement.

La décision n'est pas encore prise, a précisé M. Lazure, en faisant valoir que cette institution remplit un rôle fort valable et utile.

"Je veux rassurer la population de Bellechasse et son député que notre position vis-à-vis cet établissement, actuellement, est plutôt vers le maintien du statu quo", a répété le ministre.

La population de la région de Saint-Damien s'oppose depuis plusieurs mois à la fermeture de cette institution et du transfert à Québec des quelque 80 enfants qu'elle accueille.

Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche jusqu'à Saint-Georges: décision d'ici le 15 janvier 1979

par Paul-Henri DROUIN
 du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — D'ici le 15 janvier 1979, le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, fera connaître d'une façon définitive son point de vue sur le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (A-73), à partir de Sainte-Marie jusqu'à Saint-Georges de Beauce.

C'est ce qu'a fait savoir hier, au SOLEIL, le député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, en ajou-

tant qu'il avait été informé par le ministre Lucien Lessard, que le projet mis de l'avant pour améliorer la route 173 Président-Kennedy, à partir de Sainte-Marie jusqu'à Saint-Georges, avait été mis de côté et qu'on poursuivra les travaux pour le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche.

Selon les renseignements obtenus, deux solutions sont envisagées par les autorités du ministère des Transports, soit de poursuivre les travaux entre Sainte-Marie et Saint-Georges pour la mise en service des deux voies, ou,

comme première étape, de construire une seule voie entre Sainte-Marie et Saint-Georges, puis, que la seconde voie soit entreprise par la suite en tenant compte d'un échéancier établi à l'avance.

"C'est dans cette alternative, a déclaré le député de Beauce-Nord, que le ministère des Transports étudie différentes formules pour doter la Beauce d'un service routier capable de répondre aux besoins de la population de notre région.

M. Ouellette a ajouté "qu'il verra à rencontrer très prochainement, le ministre Lessard afin d'obtenir les crédits nécessaires pour que les travaux de l'autoroute Robert-Cliche se poursuivent dès l'an prochain".

Le coût

Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Québec a investi quelque \$48 millions pour la construction de l'autoroute Robert-Cliche, entre le pont Pierre-Laporte et la ville de Sainte-Marie de Beauce.

Cependant, il en coûterait de \$75 à \$80 millions pour la construction du

deuxième tronçon de cette voie rapide entre Sainte-Marie et Saint-Georges.

Le Manoir Chaudière, en tête de la ligue de hockey Beauce-Cité

SAINTE-MARIE (P.H.D.) — Le Manoir Chaudière, de Saint-Georges, a pris sa revanche sur le Julien-Poulin, de Sainte-Marie, en l'emportant au compte de 6-4 dans un match de la Ligue régionale de hockey "Beauce-Cité" disputé à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, vendredi soir dernier, devant 1.019 spectateurs.

Par cette victoire, le Manoir Chaudière occupe seul le premier rang au classement général du circuit intermédiaire Beauce-Cité, avec un total de 17 points.

Les compteurs pour Saint-Georges ont été Marcel Drouin et Laurent Girard avec chacun deux buts, puis Berthier Bédard et Roger Lachance.

Par ailleurs, les buts du Sainte-Marie furent réussis par Jules Michaud (2), Marc Dufour et Guy Cavanagh.

Beauceville

Dans un autre match du circuit Beauce-Cité, vendredi soir dernier, Beauceville a disposé du Lac-Etchemin par le compte de 4-3, ce qui a empêché cette dernière formation de

rejoindre le Saint-Georges au premier rang du classement général du circuit que préside Me Roger Doyon, de Saint-Georges.

Gain de Sainte-Marie

Un seul match a été présenté avant-hier soir, dans la Ligue Beauce-Cité, soit à l'aréna de Sainte-Marie.

Déterminés à venger l'échec subit devant la formation du Saint-Georges, les hommes de l'entraîneur Jean-Charles Gravel, du Sainte-Marie, l'emportèrent au compte de 8-4 sur le Beauceville avec en évidence Gordon Talbot et Martial Cloutier qui réussirent chacun le tour du chapeau.

Le pointage du Sainte-Marie a été complété par Rémi Simard et Jacques Turmel, alors que les buts du Beauceville furent coulés par Alain Lessard (2), Gilbert Boulianne et Pierre Veilleux.

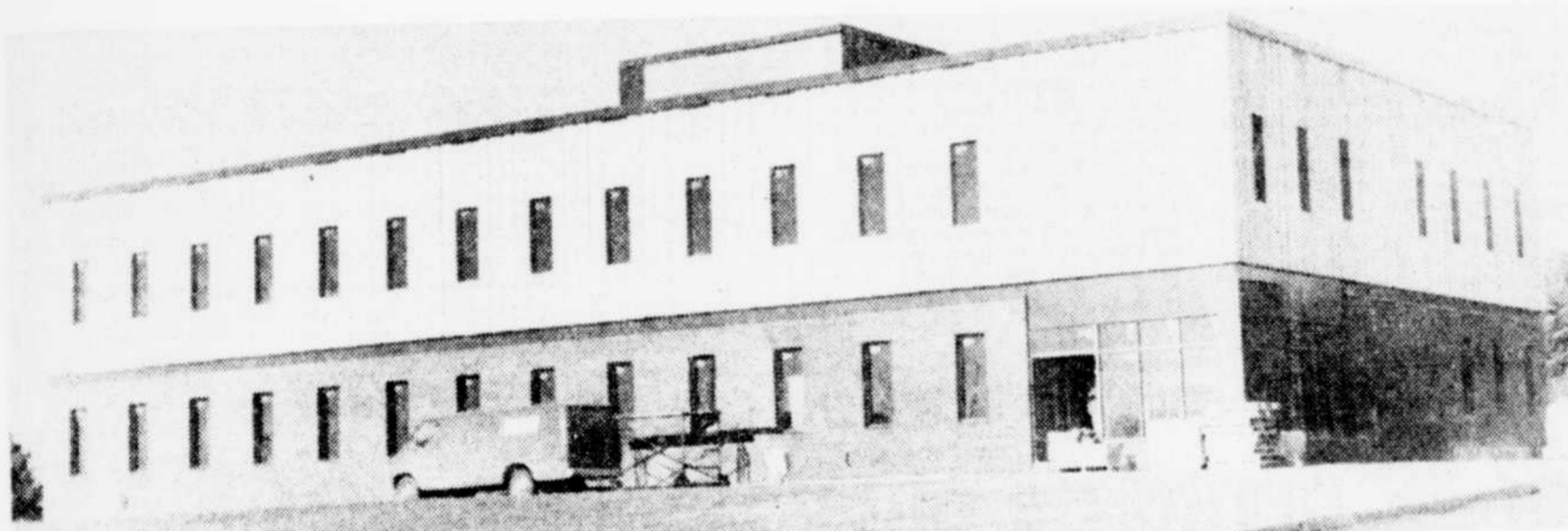
Position des équipes

À la suite des résultats de la fin de semaine, le classement général du circuit Beauce-Cité est le suivant:

	M	J	G	P	N	Pts
1—Saint-Georges	13	8	4	1	17	
2—Lac-Etchemin	14	7	6	1	15	
3—Sainte-Marie	15	7	7	1	15	
4—Beauceville	16	5	10	1	11	

La cédule

Pour la présente fin de semaine, la cédule des rencontres dans la Ligue régionale Beauce-Cité est la suivante: vendredi 8 décembre, Beauceville vs Lac-Etchemin, 21h; Sainte-Marie vs Saint-Georges, 21h; Dimanche 10 décembre, Saint-Georges vs Beauceville, 14h15; Lac-Etchemin vs Sainte-Marie, 9h45.



Complexe administratif

La compagnie "Les mines d'amiante Bell Ltee" à Thetford Mines est à achever la construction d'un édifice sur le boulevard Smith, pour y relocaliser ses bureaux administratifs et ses services de laboratoires. Une partie du revêtement extérieur sera en panneaux en amiante ondulé. Les bureaux

actuels de l'administration, situés dans un bâtiment qui a été agrandi à sept reprises, se trouvent à proximité d'un arrondissement où le sol s'affaisse lentement à cause de l'exploitation souterraine du minerai et ils seront démolis.

FAITES-LUI PLAISIR À NOËL

Scies circulaires SKILSAW

- Modèle 574 C • Scie 7 1/2", type standard
- Moteur antigrillage, 10 ampères
- Vitesse de coupe 5700 k/m • Profondeur de coupe: 2 1/2" à 90° et 1 1/2" à 45°
- Poids: 9 1/2 lb • Avec lame combinée et clé
- Interrupteur de sécurité
- Carde de protection auto-fermante

Rég. \$54,95
36⁵⁰
Spécial des Fêtes

Percuseuse SKIL

- Modèle 559C • Vitesse variable réglable, 0-800 t/m • Marche avant et arrière
- Moteur antigrillage - 3,2 ampères
- 36.000 coups par minute pour le mode d'emploi à percussion

Rég. \$37,30
64⁵⁰
Spécial des Fêtes

Scie à chaîne McCULLOCH

Modèle 110. Moteur 30 cc, frein de la chaîne, lubrification automatique et manuelle, chaîne de sécurité.

Rég. \$144,95
95⁹⁹
Spécial des Fêtes

Scie à chaîne McCULLOCH

Revue d'essence de grande capacité pour 15 sec. de coupe. Progression rapide en arrière qui contribue à la stabilité au moment de mettre en marche. Un système antibrûlure, frein de la chaîne, allumage électronique.

Rég. \$329,95
225⁰⁰
Spécial des Fêtes

PRO MAC 570 Moteur de 50 cc.

Cette offre est en vigueur jusqu'au 22 décembre 1978.

SERVICE BE-LAN INC.

Vente et location - Réparation de tous genres d'outils.
 SKIL - BLACK & DECKER - HUNTER - COATS - VULCAN - ETC.
 450, AVENUE GODIN, VILLE VANIER - 687-1612

VOULEZ-VOUS VRAIMENT ECONOMISER A L'ACHAT D'UN FOYER OU AUTRES?

PARLOR STOVE 24" avec chromé, incluant porte-bûches et porte-étincelles. 100% FONTE	124⁹⁵
BOX STOVE 26"	65⁰⁰
BOX STOVE ABITIBI	118⁰⁰
BOX STOVE 33"	118⁰⁰
CONFORT STOVE	89⁰⁰
FOYER 26" SOLEIL	128⁰⁰

BANC SCIE ROCKWELL
9" modèle complet avec moteur No 34580C

189⁹⁵

PORTE-LOUVE COMPLETE

24"	28⁹⁵	30"	29⁷⁵
32"	30⁵⁵	36"	31⁹⁵

TRACTION AID (Dépanneur) 8,95 (paire)

SABLE ET SEL 89¢ le 25 lb

LAVE-VITRE auto-40 1,39 gal.

Styrofoam 1"	\$196 M.P.
Styrofoam 1 1/2"	\$305 M.P.

BRIQUES DÉCORATIVES
Boîte 5 p.c.
Choix de couleurs

3⁹⁵

CLÔTURE À NEIGE
rouleau 4" x 50' rouge ou verte

17⁵⁰

SOUFFLEUSE À NEIGE
F.A.B. GILSON
8 h.p. avec chaîne, 26"

649⁰⁰

PELLES, TRAÎNEAUX 24", GARANT 11"

COMPTOIR PRÉMOULÉ 8', 10', 12'
Payez comptant et emportez

3⁰⁰ p.l.

TUYAU A.B.S. - CAS 12 pi. 1 1/2"

4.80

3"

11.88

TAPIS COMMERCIAL

3.50

PRELART SANS CIRAGE

2.35 v.c.

TAPIS OZITE int.-ext.

2.25 v.c.

GRAND CHOIX DE CHASSIS
Portes intérieures et extérieures

Exemple:
2 PORTES PANORAMIQUES, 1 CADRE

110⁰⁰

Chassis SUPER PANORAMIQUE 3 x 3

45⁰⁰

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

CONTREPLAQUÉS MODERNES LTÉE

1266, OUIROLETTE, VAL-BELAIR

842-1911

La boutique équestre LA MARTINGALE poursuit sa

VENTE

du 4 au 9 décembre

RABAIS

DE

30% 40% 50%

LA MARTINGALE ENR.

2690 CHEMIN STE-FOY - 653-6224
(ancien local du Salon Equestre)

Des efforts qui sont efficaces à la Chambre de commerce de Lévis

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les efforts déployés par les nouveaux dirigeants de la Chambre de commerce de Lévis donnent déjà des résultats très encourageants. Les effectifs, par exemple, qui étaient de 225 membres, se sont accrus de 40 nouveaux membres, ces derniers semaines.

Le président, M. Raymond Verret, a déclaré hier au SOLEIL qu'il avait

bon espoir de voir s'accroître ces effectifs à 300 membres dans les semaines à venir.

La popularité que prend actuellement cette chambre de commerce vient du fait que la nouvelle direction a élaboré un programme d'action permettant au moins une réunion par mois ainsi que l'action de divers comités s'intéressant à plusieurs dossiers importants, comme ceux du transport en commun, du tourisme, du gaz naturel et de l'aéroport de Saint-

Jean-Chrysostome. Il y a même un comité qui vient de reprendre l'étude d'un secrétariat permanent pour la Chambre de commerce de Lévis.

Le besoin d'une Chambre de commerce bien active à Lévis a été constaté par de nombreux hommes d'affaires, particulièrement la semaine dernière, quand un conférencier, M. Jean Labonté, président-directeur général de la Société de développement industriel du Québec, leur a signalé clairement que le développe-

ment économique provient surtout du dynamisme du milieu.

Une autre conférence pendant laquelle plusieurs hommes importants sur la Rive-sud se sont mordus les doigts, fut prononcée il y a exactement une semaine par le directeur général du Conseil économique de Beauce, qui a raconté que la Société de développement de l'entreprise québécoise (SO-DEQ) Beauce-Appalaches a déjà obtenu la collaboration du Mouvement Desjardins avec la contribution d'une somme de \$400.000. Comme le siège social du Mouvement Desjardins est à Lévis, c'était plutôt une bonne leçon aux Lévisiens qui ne manquent pourtant pas de sujets de travail.

La Chambre de commerce de Lévis a plus d'un siècle d'existence. Elle a été fort active; mais il s'ensuivit une naturelle acalmie. Le président actuel, M. Raymond Verret, entouré de deux vice-présidents et de toute une équipe très dynamique au conseil d'administration, est certes au centre des efforts qui, heureusement, aboutissent à un regain de vie qui est sûrement prometteur.

Exposition de poterie

LEVIS — Le service des loisirs de la ville de Lévis organise une série d'activités permettant de mettre en valeur le talent et l'esprit créateur des gens de la Rive-Sud. La première de ces activités débutera cette semaine avec le vernissage, jeudi soir, d'une exposition d'œuvres de 18 artisans-potiers, amateurs et professionnels.

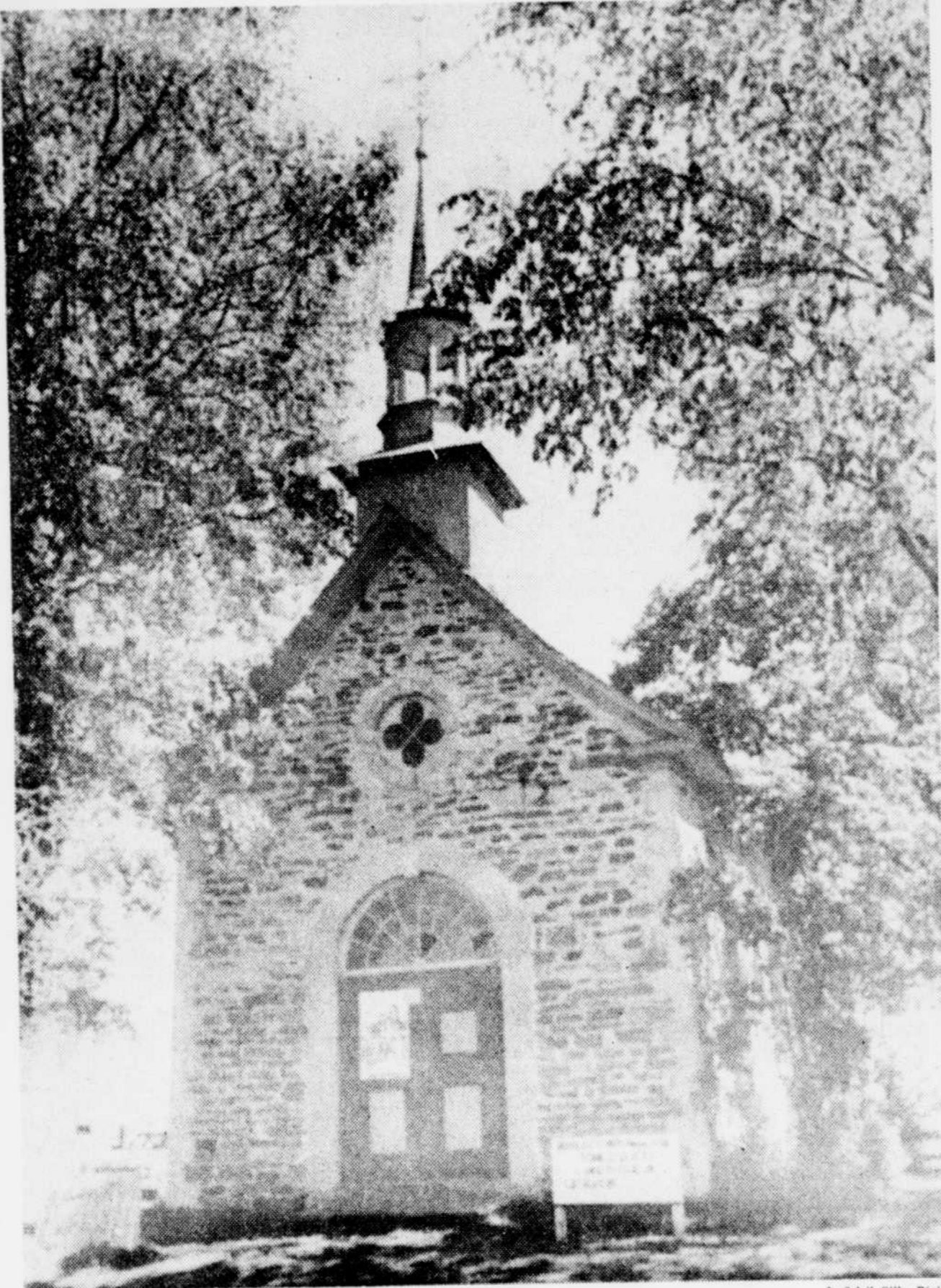
Du 7 au 14 décembre, ces artisans-potiers seront donc en vedette à la Maison Louise-Carrier, au 33 rue Wolfe à Lévis. Ce centre d'art sera ouvert au public tous les jours, entre 13h30 et 22h, à compter de vendredi.

"Nous portons à votre attention le souci de qualité et d'excellence que ces exposants ont apporté dans leur travail", a signalé Mme Angèle Boyer, animateur socio-culturel du service des loisirs.

On y trouvera des poteries d'inspiration rustique et moderne, des pièces tournées ou modelées. Quelques porcelaines émaillées seront également présentées. Toutes les œuvres exposées seront en effet de belle qualité, puisque la plupart des participants ont déjà fréquenté une ou deux écoles de céramique, dont l'Atelier Pro-Arts, à Saint-Romuald, l'Atelier de céramique Julien, à Québec, et le Moulin des Arts, à Saint-Etienne-de-Lauzon.

La majorité de ces artisans-potiers sont des femmes qui ont trouvé dans la céramique un loisir enrichissant et elles veulent l'exprimer.

L'expérience devrait se répéter l'an prochain pour devenir par la suite un événement annuel, selon le désir exprimé par Mme Angèle Boyer. Une exposition annuelle de céramique motiverait les céramistes de la région à produire tout au long de l'année et à offrir par la suite des œuvres de plus en plus grande qualité, soutient Mme Boyer.



Le Soleil, Gilles Pepin

Restaurée

L'ancienne chapelle des processions, située dans le village de Lotbinière, vient d'être restaurée grâce à une subvention au montant de \$33.000 du ministère des Affaires culturelles. La Société d'histoire régionale de Lotbinière, qui l'avait employée comme kiosque d'information touristique, l'été dernier, a reçu dernièrement une demande du comité de citoyens de Lotbinière qui voudrait maintenant l'utiliser comme bibliothèque municipale. Cette bâtisse a été construite en 1834 et classée monument historique en 1965. La Société historique en est propriétaire depuis avril 1977.



HEURES
POUR IMPRIMER VOS

circulaires entêtes
dépliants enveloppes
factures étiquettes
cartes d'affaires rapports, etc.

JETCOPIE

331, rue Bouffard, Québec G1N 3C8
Tél. (418) 524-6005

impressions expresses

depuis 1974

des femmes éditent...
des textes de femmes

120 titres déjà parus

en format de poche «pour chacune»

Rose enfance	Gisèle Bienne
Louise Michel l'indomptable	Paule Lejeune
La loméchuse	Emma Santos
Trois guinées	Virginia Woolf
La petite différence	Alice Schwarzer

et: psychanalyse et féminisme, la chrysalide, rétable,
histoire du féminisme français, dans le mitan du lit...

des livres pour enfants «du côté des petites filles»

Rose Bombonne — le père Noël ne fait pas de cadeaux
Clémentine s'en va — les cinq femmes de Barbargent

«du côté des filles»

Aurore, bande dessinée sur la vie de George Sand
Nora, bande dessinée suivie du texte d'Ibsen

vive la révolution symbolique
vive la révolution des femmes

en vente dans toutes les librairies (diffusion Socadis inc.)
éditions librairie des femmes, 68 rue des Sis Pères 75007 Paris France

En bref...

LEVIS — Dans le cadre d'un projet-pilote, le Centre des services sociaux (CSS) de Lévis est à la recherche d'un couple ou de personnes disposés à accueillir dans son foyer quatre jeunes de 14 à 18 ans.

Le CSS fait appel à des personnes possédant des qualités d'éducateur, prêtes à relever le défi: offrir un milieu chaleureux de compréhension et d'acceptation à ces adolescents. Il est également demandé de pouvoir assurer une présence continue au foyer et de disposer d'un espace physique nécessaire.

Ces jeunes vivent présentement dans des centres d'accueil, ils n'ont plus de famille ou proviennent de foyers désorganisés et ils nécessitent encore la présence d'adultes. Une rémunération intéressante, fixée par le ministère des Affaires sociales, sera accordée. Les professionnels des services sociaux assureront une collaboration étroite.

Les personnes intéressées à obtenir de plus amples informations peuvent communiquer avec le Centre des services sociaux de Québec, filiale de Lévis, 25, rue Vincent-Chagnon, à Lévis (tél. 837-9331), en identifiant le projet: "Viens chez moi".

Une bibliothèque

SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE — Une bibliothèque sera inaugurée, ce soir, au sous-sol de l'église de Saint-Louis-de-Pintendre. Le conseil municipal de cette localité a en effet appuyé l'initiative prise par un comité de citoyens en souscrivant une contribution de \$0.50 par capita.

Le comité, présidé par M. Pierre Hamelin, a recruté plusieurs travailleurs bénévoles et s'est assuré la collaboration de la Bibliothèque centrale de prêts du ministère des Affaires culturelles. Celle-ci a déjà envoyé 1,500 volumes à Saint-Louis-de-Pintendre et elle doit en envoyer 1,000 autres d'ici quelques semaines.

Pour l'instant, cette bibliothèque est ouverte au public un soir par semaine, le mardi, de 19h à 22h. En janvier prochain, elle sera peut-être ouverte aussi la semaine, afin de fournir une plus grande accessibilité aux enfants et aux adultes, a déclaré, hier, un informateur.

Un club d'échecs

LEVIS — Toute personne intéressée par le jeu d'échecs est conviée à une rencontre qui aura lieu le jeudi soir 7 décembre, au centre communautaire Christ-Roi, à Lévis.

La rencontre débutera à 17h30. Il n'est pas besoin d'être champion; il suffit de vouloir se divertir sainement en développant ses facultés intellectuelles, comme l'observation, l'imagination et la concentration, a communiqué Michel Rochon, agent d'information au service municipal des loisirs.

Un appel spécial est lancé aux adolescents, a signalé Michel Rochon.

Démission du secrétaire

SAINT-CHARLES — Le conseil

municipal du village de Saint-Charles de Bellechasse est à la recherche d'un secrétaire pour succéder à M. Raymond Roy, qui occupe cette fonction depuis quatre ans et qui a annoncé son intention d'abandonner le poste.

M. Roy motive sa démission par le fait que la tâche de secrétaire municipal est devenue trop accablante et trop importante pour être accomplie à temps partiel. M. Roy est aussi fonctionnaire du gouvernement provincial.

Il continuera de cumuler les deux tâches jusqu'au 31 décembre. Les édiles municipaux étudient la possibilité d'embaucher un secrétaire à temps plein, ce qui inclut éventuellement d'ajouter des tâches au secrétaire de la municipalité rurale.

Amélioration d'un service

SAINT-ETIENNE — Le conseil municipal de Saint-Etienne a débüté la construction d'une nouvelle caserne de pompiers, à côté de ses bureaux administratifs. Il prévoit actuellement acheter un deuxième camion pour compléter l'amélioration du service des incendies.

L'entrepreneur, M. Roland Demers, de Saint-Agapit, a commencé la construction, il y a deux semaines. Le montant du contrat est de \$39.000, a déjà indiqué le maire, M. Georges-Emile Huot.

Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales vient d'annoncer sa décision d'octroyer une subvention au montant de \$26.250 pour ces améliorations du service des incendies à Saint-Etienne-de-Lauzon.

La moitié de cette aide gouvernementale doit concerner l'acquisition d'un camion-citerne d'une capacité de 1,500 gallons. La municipalité possède déjà un camion-pompe muni d'un réservoir de 500 gallons.

Coupe du Commandant

LEVIS — C'est samedi matin, le 9 décembre prochain, à 10h30, que sera remis le trophée "Coupe du Commandant" au 6^e Régiment d'artillerie de campagne, à Lévis.

Cette unité, qui a ses quartiers généraux au Manège militaire, 10 rue de l'Arsenal, à Lévis, s'est classée première dans une compétition nationale de tir. 30 unités d'artillerie prenaient part à cette compétition qui se tenait sur différentes bases militaires canadiennes.

La cérémonie de la remise de ce trophée donnera lieu à une parade qui se tiendra dans le Manège militaire de Lévis et qui sera sous la présidence du brigadier général Heitschu, du quartier général, à Ottawa.

C'est la première fois depuis 13 ans que le 6^e Régiment d'artillerie de campagne, à Lévis, reçoit cet honneur.

Le 6^e Régiment d'artillerie, actuellement sous le commandement du lieutenant-colonel Gaudreau, regroupe trois batteries localisées à Montmagny, à Lévis et à Québec, et comprend un effectif de 154 hommes.



mensuelle - \$1.95 - en vente chez tous les marchands de journaux
pour s'abonner: 70 rue des Sis Pères 75007 Paris France